



Corporation de la municipalité de La Nation

Procès-verbal de la réunion de Conseil ordinaire

N° de la réunion : MEE-CM-07-2026
Date : le 13 avril 2026
Heure : 16 h 30
Endroit : Hôtel de ville, 958 route 500 ouest, Casselman

Présence des membres du Conseil Francis Brière, Maire, Tim Stewart, Conseiller quartier 1, Alain Mainville, Conseiller quartier 2, Danik Forgues, Conseiller quartier 3, Raymond Lalande, Conseiller quartier 4, Daniel Boisvenue, Conseiller quartier 5, Marjorie Drolet, Conseillère quartier 6

Présence du personnel municipal Pierre Leroux, Directeur général, Julie Langlois-Caisse, Greffière adjointe, Aimée Roy, Greffière, Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication, Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme, Marc-Olivier Gratton, Ingénieur civil, Justin Lafrance, Directeur des loisirs, Marc Legault, Directeur des travaux publics, Nadia Knebel, Trésorière, Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts, Martin Rousseau, Chef pompier

Président: Francis Brière, Maire

Préparé par: Julie Langlois-Caisse, Greffière adjointe

Révisé par: Aimée Roy, Greffière

Video: L'enregistrement de la réunion est disponible pour visionnement sur la [Chaîne YouTube de La Nation](#)

-
1. **Appel de présences**
 2. **Additions et modifications**

Modification:

- L'item 11.3 sera adressé à la suite de l'item 6.1

Addition:

- Item 14.2 mise à jour sur l'avis d'ébullition d'eau à Limoges

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution: RES-CM-71-2026

Proposé par: Marjorie Drolet

Appuyé par Alain Mainville

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration d'intérêt pécunier

5. Adoptions de procès-verbaux du Conseil

6. Présentations, délégations et pétitions

6.1 Présentation du Comité directeur du patrimoine et de la culture de la municipalité de La Nation (16h30)

7. Items par consentement

Tous les articles énumérés sous la section Items par consentement seront adoptés par une résolution. Ces articles requièrent un vote majoritaire et ne doivent pas faire l'objet d'une discussion séparée, à moins qu'une demande à cet effet soit faite avant que le conseil vote sur la résolution. Les articles séparés doivent être examinés immédiatement par la suite.

Résolution: RES-CM-73-2026

Proposé par: Raymond Lalande

Appuyé par Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que tous les items énumérés sous 7. Items par consentement soient reçus et approuvés, tels que présentés.

Adoptée

7.1 Pièce justificative des comptes payables

Motion pour approuver les comptes payables du 24 mars 2026 au 13 avril 2026, pièce justificative 6, pour le montant total de 1 114 028,63 \$

7.2 Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la bibliothèque tenue le 26 février 2026

Motion de recevoir le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la bibliothèque tenue le 26 février 2026.

7.3 Rapport du Surintendant du drainage pour le mois de mars 2026

Motion de recevoir le rapport du Surintendant du drainage pour le mois de mars 2026

7.4 Modifications opérationnelles proposées à la Politique sur l'utilisation et fermeture des routes pour les événements spéciaux

Motion pour approuver les modifications opérationnelles proposées à la Politique sur l'utilisation et fermeture des routes pour les événements spéciaux.

8. Rapports des départements et des comités du Conseil

8.1 REP-HR-02-2026 Pratique annuelle d'ajustement au coût de la vie - politique proposée

Résolution: RES-CM-74-2026

Proposé par: Tim Stewart
Appuyé par Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le rapport REP-HR-02-2026 et approuve la politique ci-jointe établissant un ajustement annuel au coût de la vie (ACV) fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région d'Ottawa-Gatineau (de septembre à septembre), lequel sera appliqué automatiquement à toutes les grilles salariales à compter de 2027.

Adoptée

Modification :

Résolution: RES-CM-75-2026

Proposé par: Alain Mainville
Appuyé par Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que l'ajustement au coût de la vie (ACV) soit fixé à un minimum de 1 % et à un maximum de 3 %, tel que prévu dans l'option alternative présentée dans le rapport.

8.2 REP-WS-04-2026 Rapports annuels de 2025 sur l'eau potable et les eaux usées

Résolution: RES-CM-76-2026

Proposé par: Raymond Lalande

Appuyé par Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive les rapports annuels 2025 des systèmes d'eau potable et des installations de traitement des eaux usées de la municipalité.

Adoptée

8.3 REP-WS-05-2026 Inspections des systèmes d'eau potable 2025

Résolution: RES-CM-77-2026

Proposé par: Danik Forgues

Appuyé par Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive les rapports d'inspection 2025 émis par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MECP) pour le système d'eau potable de Limoges et le système d'eau potable de St-Isidore, ainsi que le rapport d'audit externe 2025 émis par Intertek – SAI Global confirmant la conformité à la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable (NGQEP).

Adoptée

8.4 REP-REC-02-2026-1 Discussion stratégique sur le service des loisirs - rapport 1 de 5 (parcs)

Résolution: RES-CM-78-2026

Proposé par: Danik Forgues

Appuyé par Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil demande à l'administration d'examiner l'inventaire actuel des parcs, de présenter les dépenses d'exploitation et en immobilisations futures, et de faire rapport au Conseil avec un rapport détaillé de gestion des actifs.

Qu'il soit résolu que le Conseil demande à l'administration d'aller de l'avant avec l'option A et de mettre en œuvre le modèle de tarification pour la location des parcs, ainsi que les niveaux de service pour l'entretien des parcs, tel que présenté dans le rapport REP-REC-02-2026-1, à compter de la date d'adoption de la présente résolution.

Qu'il soit en outre résolu que le Conseil demande également à l'administration de regrouper tous les changements approuvés au sein des Services des loisirs et de présenter ultérieurement les modifications nécessaires aux règlements, à la suite de l'achèvement, de l'examen et de l'étude de tous les rapports connexes.

Pour (5): Francis Brière, Danik Forgues, Raymond Lalande, Daniel Boisvenue, et Marjorie Drolet

Contre (2): Tim Stewart, et Alain Mainville

Adoptée (5 à 2)

9. Rapports d'un enquêteur ou de l'Ombudsman

10. Avis de motion

11. Résolutions

11.1 Résolution visant à fixer le montant assurable à la WSIB pour l'année 2026 et à approuver la méthode de calcul pour les années subséquentes

Résolution: RES-CM-79-2026

Proposé par: Danik Forgues

Appuyé par Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve que le montant assurable des pompiers à la WSIB soit fixé à 73 020 \$ pour l'année 2026, ce qui représente 60 % du montant maximal établi par la WSIB (121 700 \$), et que ce pourcentage et ce mode de calcul soient maintenus annuellement par la suite.

Adoptée

11.2 Résolution pour autoriser les modalités de négociation avec les Comtés Unis de Prescott & Russell au sujet d'une acquisition de terrain

Résolution: RES-CM-80-2026

Proposé par: Raymond Lalande

Appuyé par Alain Mainville

ATTENDU QUE les Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) ont précédemment transféré des terrains situés dans le secteur connu sous le nom de Séguinbourg à la municipalité de La Nation;

ET ATTENDU QU'un solde de 100 000 \$ demeure payable relativement à cette transaction;

ET ATTENDU QUE l'entente comprend une clause limitant le développement sur lesdits terrains;

ET ATTENDU QUE la municipalité de La Nation souhaite faire progresser des possibilités de développement et rationaliser la propriété de certains terrains situés sur son territoire;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil charge l'administration d'entreprendre des discussions et des négociations avec les CUPR conformément aux modalités discutées en séance à huis clos le 9 mars 2026;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil consent à ce que les modalités proposées soient rendues publiques par les CUPR dans le cadre de leurs délibérations publiques.

Adoptée

11.3 Résolution au sujet du projet de train à haute vitesse ALTO

Résolution pour appuyer les résolutions de EOWC et les CUPR et s'opposant formellement au projet de train à grande vitesse ALTO

Résolution: RES-CM-72-2026

Proposé par: Alain Mainville

Appuyé par Tim Stewart

ATTENDU QUE le 19 mars 2026, le *Eastern Ontario Warden's Caucus* (EOWC) a adopté une résolution visant à s'opposer formellement au projet de train à grande vitesse ALTO dans sa forme actuelle;

ET ATTENDU QUE le 27 mars 2026, le Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) a adopté la résolution no 2026-072 afin d'appuyer ladite résolution du EOWC, s'opposant ainsi également formellement au projet de train à grande vitesse ALTO dans sa forme actuelle;

ET ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de La Nation a reçu les résolutions susmentionnées et en a examiné les répercussions;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de La Nation appuie les résolutions du EOWC et des CUPR et, par conséquent, s'oppose formellement au projet de train à grande vitesse ALTO dans sa forme actuelle;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU qu'une copie de la présente résolution soit transmise au EOWC, aux Comtés unis de Prescott et Russell, au député provincial local et au député fédéral local.

Adoptée

11.4 Demande de don - Organisation du Groupe communautaire St-Albert Inc.

Résolution: RES-CM-81-2026

Proposé par: Danik Forgues
Appuyé par Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don total de 1 000,00 \$ à l'Organisation du Groupe Communautaire de St-Albert Inc., 500,00 \$ à être prélevé du compte de don des CUPR et 500,00 \$ à être prélevé du compte de don du quartier 3.

Adoptée

12. Règlements

Résolution: RES-CM-82-2026

Proposé par: Alain Mainville
Appuyé par Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que les règlements énumérés ci-dessous soient lus et adoptés en première, deuxième et troisième lectures:

- Règlements 31-2026 à 73-2026 visant à prélever les sommes reliées aux travaux d'entretien de drains effectués en 2026
- Règlement 78-2026 pour régler l'utilisation des bornes fontaines et le prélèvement d'eau et abroger le règlement 27-2026
- Règlement 77-2026 pour modifier le règlement 74-2026 et établir un Comité de programme de gestion des situations d'urgence ainsi que Groupe de contrôle du centre des opérations d'urgence municipale

Adoptée

12.1 Règlement 31-2026 à 73-2026 visant à prélever les sommes reliées aux travaux d'entretien de drains en 2025

12.2 Règlement 78-2026 pour régler l'utilisation des bornes fontaines et le prélèvement d'eau et abroger le règlement 27-2026

12.3 Règlement 77-2026 pour modifier 74-2024, pour établir un comité du programme de gestion des situations d'urgence ainsi qu'un groupe de contrôle du Centre des opérations d'urgence municipal.

13. Rapports concernant des nouveaux dossiers

14. Autres dossiers présentés par les membres du Conseil

14.1 Danik Forgues, Discussion au sujet de la route 700

14.2 mise à jour

15. Consultations publiques et audiences

16. Annonces

- 24 avril 2026: Association des pompiers de Limoges, Souper Communautaire et Bingo

17. Discussions stratégiques**18. Huis clos****19. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil**

Résolution: RES-CM-83-2026

Proposé par: Danik Forgues

Appuyé par Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le règlement no 79-2026, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 13 avril 2026, soit lu et adopté en 1re, 2e et 3e lecture.

Adoptée

20. Avis de réunion publique

- Réunion de Conseil ordinaire tenue le 27 avril 2026

21. Ajournement

La réunion a été ajournée à 18h45